

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

28 mai 2014

L'an deux mil quatorze le vingt huit mai, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert Allard, Maire.

Présents ou représentés: Gilbert Allard, Michel Roux, Serge Contat, Franca Viviand, Annick Desternes , Laurent Aegerter, Anne- Marie Jung, Jean-Marc Sellier, Nathalie Remenant, Anne Champel, Corinne Bac, Franck Corcelle, Jean Lacombe, Annie Plessis.

Excusé : Sylvain Brosolo

Madame Annick Desternes est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Temps d'aménagement périscolaire
- Achat de la parcelle de Joseph Brasier sur la route du châtelet

Le conseil municipal donne son accord pour ajouter ces deux points à l'ordre du jour.

Approbation du procès verbal du **30/04/2014**

Aucune observation n'étant soulevée, le procès verbal du 30 avril est approuvé.

1 Documents d'urbanisme

DP

- Monsieur Fayolle a déposé une déclaration préalable pour un abri voiture chemin de la Fruitière. Le dossier est transmis à l'ABF.
- Monsieur Corcelle a déposé une déclaration préalable pour la pose de panneaux photovoltaïques. Le dossier a été transmis à l'ABF.
- Monsieur Radomsky a déposé une déclaration préalable pour un abri de jardin au lotissement du Marais. Avis favorable
- Madame Sabine Millet a déposé une déclaration préalable pour la modification de sa clôture chemin de luche. Avis favorable.

- Monsieur Tripodi a déposé une déclaration préalable pour l'implantation d'un mur de séparation entre deux parcelles lui appartenant. Favorable avec la prescription pour la hauteur du muret à 40 cm. Dossier transmis à l'ABF.

PC : Madame Isabelle Tschanz a déposé une modification de son permis de construire pour la rehausse de la maison de 0.40 m et le changement de système d'assainissement. Serge Contat a vu sur place avec Monsieur Roguet de la CCPR. Dans l'attente du dossier d'assainissement qui sera transmis à la CCPR.

DIA : Maître Barralier nous a fait parvenir une DIA concernant la vente d'un bien appartenant à Monsieur Lombardo au Lotissement Moulins 2 au profit de Monsieur Richard.

Maître Lassalette nous a fait parvenir une DIA concernant la vente d'un bien appartenant à Monsieur Tripodi chemin de la fruitière au profit de Monsieur Pelaz.

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur ces deux dossiers.

2 .Commission d'appel d'offres :

Monsieur le Maire propose de désigner parmi les membres du conseil, 3 titulaires et 3 suppléants pour la commission d'appel d'offres. Après discussion, Michel Roux, Serge Contat , Laurent Aegerter sont nommés titulaires, Franca Viviand, Annie Plessis et Franck Corcelle sont nommés suppléants. Monsieur le Maire est président de la commission d'appel d'offres.

3 : Coupe de bois forêt de Moussy

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2014 de 250 m³. Serge Contat explique que la forêt de Moussy a longtemps été gérée administrativement par la section de Moussy et maintenant c'est la commune qui gère en direct cette forêt. Par contre la gestion technique a été confiée à l'ONF pour l'entretien, les coupes de bois ou les travaux de reboisement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve cette proposition

D'autre part, Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'ONF de procéder à la mise en vente de ces bois dans le cadre du dispositif de vente groupée avec mise à disposition des bois sur pied en vue de leur exploitation groupée.

L'exploitation se fera, dans la majorité des cas entre juin 2014 et juillet 2015.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve cette proposition

- Donne délégation à Monsieur le Maire pour l'accord sur la proposition du contrat (prix et acheteur) et pour la signature de la convention d'exploitation groupée.
- En cas de lot de faible valeur, le Conseil Municipal autorise la vente de gré à gré aux particuliers.

4. Avis sur l'enquête publique des établissements Lalliard

Une enquête publique concernant les installations de traitement de bois par autoclave et de séchage de lasure/peinture exploitées par la Société Lalliard Industries à Eteaux a eu lieu du 31 mars au 30 avril 2014 en mairie d'Eteaux. Un dossier a été remis pour mise à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Le conseil municipal est appelé à émettre un avis. Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable.

5. Convention Syane pour l'implantation du local technique fibre optique

La commune a mis à disposition du Syane un terrain au Riret parcelle A 2444 d'une superficie de 1390 m² pour l'implantation d'un local technique pour câbles de fibres optiques dans le cadre du déploiement de son réseau d'initiative publique. Une convention doit être passée pour déterminer les conditions techniques administratives et financières d'un droit d'usage d'une emprise de 58,03 m². Aucune indemnité ne sera versée par le Syane.

Le conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Monsieur le Maire informe le conseil que le Président du Syane, Monsieur Amoudry, présentera prochainement le planning des implantations de la fibre optique. Serge Contat recevra le 2 juin à 16h, l'entreprise Mancipioz chargée des travaux. Les membres de la commission voirie sont invités à cette rencontre.

6. Référent Ambrosie

Monsieur le Préfet nous demande de désigner deux référents ambrosie prévus dans le plan régional de santé environnement pour lutter contre l'invasion de cette plante. Deux élus doivent être désignés. Après discussion, Franca Viviand et Corinne Bac sont les référents pour la commune de Cornier.

7. Rythmes scolaires : temps d'activités périscolaires

Annick Desternes informe le conseil municipal qu'une réunion a eu lieu le 27 mai 2014 avec les parents d'élèves et avant le conseil d'école concernant

l'aménagement des temps d'activités périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Cette réunion fait suite à une rencontre avec l'inspection académique à St Pierre en Faucigny qui avait pour objet l'explication du décret d'assouplissement sur cette loi. Elle rappelle qu'une première délibération avait été prise en octobre 2013 qui définissait la demi-journée supplémentaire comme étant le mercredi en accord avec les élus, les instituteurs et les parents d'élèves et le temps périscolaire devait se faire de 15h45 à 16 h 30 du lundi au vendredi.

Mais le décret de 2014 avec l'assouplissement annoncé prévoit que les TAP peuvent se faire ou sur une demi journée libérée ou deux fois demi journée de 1.5 h. Les 4 jours de TAP posent problème au niveau des salles et la solution la plus adaptée est celle de deux jours qui pourraient se dérouler le jeudi et vendredi et faciliterait la venue des intervenants. Annick Desternes rappelle aussi que les TAP seraient gratuits la première année.

Après discussion, le conseil municipal approuve cette solution et demande une dérogation à l'inspection académique pour l'organisation des TAP les jeudi et vendredi de 15h à 16h30.

8. Achat de la parcelle de terrains de Mlle Brasier route du Châtelet

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acquérir la parcelle A 1118 d'une superficie de 145 m² appartenant à Mlle Brasier. Cette parcelle se trouve au milieu de la route du Châtelet. Ce problème était resté en suspend. Mr Brasier demande 60 € le m² €.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord à cette acquisition et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes s'y rapportant. Cette somme sera inscrite sur le budget de la ZAC au compte 2111.

9. Rapport des commissions

- **Commission CCAS** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a nommé par arrêté les membres du CCAS extérieurs au conseil qui viennent du milieu associatif : Chantal Constantin, André Vilcot, Christine Bondaz, Jean-Bernard Bibollet et Albert Lorient.
- **Commission travaux école** : Michel Roux informe le conseil que les classes sont installées dans le nouveau groupe scolaire depuis la rentrée de Pâques. Les travaux pour relier l'école à la Bibliothèque sont en cours. Dans une quinzaine de jours le préfabriqué sera démonté après avoir enlevé les tuiles que l'on gardera. La Directrice souhaite qu'une 5^e classe soit ouverte pour la prochaine rentrée pour alléger les effectifs par classe.
- **Commission CCPR** : Franca Viviant fait part au conseil que les TAP maternelles organisés par la CCPR se feront à la pose méridienne de 13h30 à

14h15 tous les jours encadrés par les ATSEM. En contre partie, c'est une société privée qui se chargera du ménage. Les enfants inscrits au centre de loisirs le mercredi prendront un car à 11h30, ce qui représente un coût non négligeable.

- **Commission voirie** : Monsieur Contat fait part des travaux de la commission : examen de l'éclairage public à la Fornasse (8 lampadaires) et au Chatelet (3 lampadaires) et prévoir un ralentisseur à la Fornasse. Des travaux route du Châtelet vers chez Mme Marin seront réalisés en 2014. Lors de la prochaine réunion seront examinés les points suivants : carrefour route de la Vuachère et route de la Madeleine, Madame Remenant demande une réflexion sur un sens unique sur ce secteur dangereux. Mr Corcelle signale le manque de sécurité route de Moussy pour les piétons, solutions proposées marquage au sol ou trottoirs (impossible car manque de largeur). Monsieur le Maire demande à Franck Corcelle que les riverains du chemin de la Commanderie se mettent d'accord sur une proposition de la circulation sur cette voie. Monsieur Jean Rosnoble signale qu'il n'y a pas de panneau de signalisation 50 route de la Vuachère. Ce panneau n'est en principe pas nécessaire car en agglomération à vérifier par la commission voirie.
- **Commission communication et commission scolaire** : Annick Desternes propose que la commission communication se réunisse le lundi 16 juin à 18h15 et la commission scolaire le mardi 10 juin à 18h15.
- **Commission associations** : Monsieur le Maire propose que la commission rencontre les Présidents des associations afin de mieux structurer nos relations.

10 : Questions diverses

Laurent Aegerter signale que Monsieur Pioutaz a acheté le bâtiment de Mr Challande à la Fornasse. Monsieur le Maire a rencontré la Safer qui a précisé quelle faisait signer une convention aux futurs acquéreurs. D'autre part, il demande que soit réservé de la matière lors des travaux de la ZAC, qui lui sera utile pour la réfection des chemins ruraux.

Nathalie Remenant déléguée au Sivu de la piscine a reçu une convocation pour le Jeudi 15 juin, étant absente Annie Plessis l'a remplacera.

Corinne Bac signale qu'entre 12h30 et 13h30 les enfants qui mangent à la garderie sont gardés par une seule personne dans la cour de l'école et cela pose un problème de sécurité. Annick Desternes lui répond que cette personne est payée par la mairie et avant il y avait des parents bénévoles de la cantine qui venaient l'aider. Cela devra être discuté avec le président de la cantine.

Monsieur le Maire souhaite revenir sur le projet d'aménagement du centre du Village. Des plans avaient été distribués lors du dernier conseil. Le cabinet Uguet a remis un premier projet qu'il estime à 895 000 €. Ce qui représente un dossier important qui

fait l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police. Madame Plessis pense qu'il faut d'abord faire le contournement du chef-lieu pour les camions. Monsieur le Maire lui répond que le phasage du projet prévoit bien que la dernière étape soit réalisée après la suppression des camions au centre du village.

Ce qui n'empêche pas de recevoir le cabinet Uguet qui pourra présenter ce dossier. Il est proposé la date du vendredi 13 juin à 18h30. Cela sera confirmé par une convocation.

Les personnes qui souhaitent se faire photographier pour l'expo photos participative doivent s'inscrire à l'atelier de photographie Mino.

Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 25 juin 2014

Monsieur le Maire clôt la séance en remerciant l'ensemble des membres présents.